

Maisons-Alfort

le mag

Janvier 2021 #493



BELLE ANNÉE 2021

À LA UNE

2020, une année
à Maisons-Alfort

P. 6

ACTUALITÉS

De nouvelles boîtes à livres
installées dans vos quartiers

P. 9

CADRE DE VIE

Maisons-Alfort poursuit
sa transition écologique

P. 16



À LA UNE
2020,
une année
à Maisons-Alfort

09

ACTUALITÉS
Liberté,
Les Planètes :
découvrez les
nouvelles boîtes
à livres !



13

JEUNESSE
& FAMILLE
Une expérience
théâtrale d'un
nouveau genre



CADRE DE VIE
Maisons-Alfort
poursuit sa
transition
écologique



16

20

PRATIQUE
Que faire
de mon sapin
de Noël ?



Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur son site internet www.maisons-alfort.fr et sur sa page Facebook : Ville de Maisons-Alfort.

Janvier 2021

Directeur de la publication : Delphine Raimond • **Rédaction :** Solenne Dimofski • **SR :** Isabelle Hamon • **Conception**
- **Réalisation :** E-media • **Impression :** Le Réveil de la Marne • **Photos :** Service Communication, RP - Le Nai, Dinh,
Lastes • **Tirage :** 32 000 exemplaires • **Dépôt légal :** 3 501P





En 2021 doivent avoir lieu les élections départementales et régionales. Aussi, dans le souci de respecter l'égalité entre tous les candidats et afin de se conformer à la lettre et à l'esprit de la législation en matière électorale, le magazine municipal « *Maisons-Alfort, le Mag* » ne comportera plus l'éditorial du maire et conseiller départemental ni la tribune d'expression de la majorité municipale, jusqu'à la date des élections départementales.

Nous prions les Maisonnais, qui pourraient s'étonner de cette absence, de nous en excuser. La rédaction de notre magazine continuera bien évidemment d'informer les Maisonnais, au fil des mois dans chaque numéro du magazine municipal, de tous les événements qui constituent l'actualité et la vie de notre ville.

À noter également, que suivant cette même ligne de conduite, l'information contenue sur le site internet de la Ville <https://maisons-alfort.fr/> est également restreinte et sera restaurée après les élections départementales.

INFORMATION AUX MAISONNAIS

À l'issue des élections municipales qui se sont tenues le 15 mars 2020 et qui ont été remportées au premier tour par la Liste « *Avec Olivier Capitanio, Maisons-Alfort d'abord* », M. Christian Lavergne, colistier sur la Liste « *Le Renouveau à Maisons-Alfort* » menée par M. Thomas Maubert (tête de liste La République en Marche/MODEM), avait déposé le 19 mars 2020 un recours auprès du tribunal administratif de Melun pour demander l'annulation de l'élection du Conseil municipal de Maisons-Alfort.

Les motifs invoqués par M. Lavergne dans son recours reposaient sur la parution de deux articles du journal *Le Parisien* en lien avec les élections municipales de Maisons-Alfort, l'un du 4 mars présentant les candidats et leurs principaux projets, l'autre du 15 mars. Dans ce dernier, le Député Michel Herbillon, 3^e colistier sur la liste de la majorité municipale, indiquait en réponse aux questions d'une journaliste que, venant d'apprendre qu'il était testé positif au Coronavirus, il regrettait de ne pouvoir aller voter et être présent le soir au côté des Maires de sa circonscription, et en particulier du Maire de Maisons-Alfort.

Par jugement rendu le 16 décembre 2020, le tribunal administratif de Melun a rejeté le recours de M. Lavergne, considérant contrairement à ses affirmations qu'en aucun cas ces articles de presse n'avaient un caractère de propagande ou de polémique électorale et n'avaient pu altérer la sincérité du scrutin. Le Tribunal contraint M. Lavergne à verser la somme de 500 euros à M. Capitanio au titre des dispositions de l'article L761-1 du Code de justice administrative en matière de frais et dépens.

LE QUARTIER CHARENTONNEAU À L'HEURE DE NOËL

Pour patienter jusqu'à l'arrivée du Père Noël, les Maisonnais ont pu profiter des animations, stands éphémères et autres goûters proposés par l'Association des Commerçants et Artisans de Charentonneau (ACAC) durant le mois de décembre. Marrons chauds, barbe à papa ou encore crêpes ont régalé les plus gourmands, tandis que les plus jeunes ont pu visiter la maison du Père Noël et même apercevoir l'homme à l'habit rouge. Durant un mois, l'ACAC a également récolté les lettres au Père Noël des petits Maisonnais pour ensuite les envoyer directement... au Pôle Nord !



TÉLÉTHON : UNE ÉDITION ATYPIQUE MAIS TOUJOURS AUSSI SOLIDAIRE

Du fait de la situation sanitaire, si les manifestations organisées habituellement par le Comité d'Organisation du Téléthon et les associations n'ont pu se tenir, reste que les Maisonnais ont fait preuve de solidarité à l'occasion de cette 34^e édition. Ils ont ainsi répondu présent sur les marchés et dans les commerces de la ville en achetant la mascotte de cette année, mais aussi en effectuant des dons au profit de la recherche et de la lutte contre les maladies rares, notamment en ligne, via une cagnotte dédiée à Maisons-Alfort. Au total, 17 053 euros ont ainsi été récoltés. Un grand merci au Comité d'organisation du Téléthon, à l'ensemble des bénévoles, participants et associations qui ont rendu possible cette belle générosité.



DES COURSES POUR LA BONNE CAUSE

Faire ses courses tout en pensant aux autres.

C'est le geste effectué par de nombreux Maisonnais le dernier week-end de novembre à l'occasion de la collecte des banques alimentaires à destination des personnes les plus démunies. Chaque année, plusieurs associations solidaires maisonnaises et leurs bénévoles (Rotary Club, la Société Saint-Vincent de Paul et le Lions Club) se mobilisent afin de récolter des produits de première nécessité dans divers supermarchés de la ville.

Ainsi, ce sont 4 tonnes de denrées (contre 3 tonnes en 2019) qui ont été collectées par le Rotary Club, 2,1 tonnes, soit l'équivalent de 4 200 repas par les bénévoles du Lions Club et 7,8 tonnes par la Société Saint-Vincent de Paul.

Bravo aux bénévoles et aux Maisonnais pour leur générosité !



LA CHASSE AUX CHOCOLATS DE NOËL

Le 16 décembre dernier, les enfants de l'accueil de loisirs maternel Les Planètes étaient tous à l'affût. Et pour cause : une grande chasse au trésor a été organisée par les animateurs de la Ville. À la clef de ce moment ludique et convivial, des chocolats afin de patienter avec gourmandise jusqu'à l'arrivée du Père Noël. En effet, chaque année, la Ville de Maisons-Alfort offre des chocolats aux enfants fréquentant les accueils de loisirs élémentaires et maternels. Cette année, plus de 1 000 sachets ont ainsi été distribués aux jeunes Maisonnais.

LA LAÏCITÉ CÉLÉBRÉE EN CHANSONS

Le 20 novembre dernier, les élèves de la chorale du collège Jules Ferry ont chanté dans la cour de leur établissement dans le cadre des actions menées autour des valeurs de la République et du principe de la laïcité. Un bel hommage effectué en présence du maire de Maisons-Alfort, de la 1^{re} adjointe au maire et conseillère départementale, de l'adjointe au maire et conseillère régionale, M^{me} Primevert et de l'équipe pédagogique. Des échanges communs se sont ensuite déroulés afin d'enseigner ces valeurs fondatrices aux collégiens maisonnaiss.



2020, une année

École élémentaire Saint-Exupéry.



ÉCOLOGIE

Tout au long de l'année, la Ville a poursuivi l'adaptation des écoles maisonnaises aux effets du réchauffement climatique. Ainsi, la cour de l'école élémentaire Saint-Exupéry a bénéficié d'une réfection en enrobé clair, qui permet de créer un véritable îlot de fraîcheur, tandis qu'une dizaine d'arbres d'ombrage supplémentaire a été plantée cet automne. Après la végétalisation de l'école élémentaire Pompidou en 2019, 17 nouveaux arbres ont été plantés dans la cour de l'école élémentaire Charles Péguy en février 2020. Afin d'améliorer le confort thermique des classes, les menuiseries extérieures ont été remplacées à l'école élémentaire Les Planètes par des ouvrages à hautes performances thermiques, tandis que des stores pare-soleil ont été installés au groupe scolaire Parmentier.

CULTURE

Après plusieurs mois de travaux, la librairie-école « *La Ruche* », située au 47 avenue du Général de Gaulle, a ouvert ses portes aux premiers lecteurs maisonnaises. Fonctionnant sur le même modèle qu'une librairie classique, elle constitue par ailleurs un lieu de pratique pour les apprentis de l'Institut National de Formation de la Librairie (INFL), dont le siège social se trouve désormais rue Charles Martigny, dans le quartier Liberté Vert de Maisons.



Librairie La Ruche, avenue de Gaulle.



VOIRIE

De nombreux embellissements ont été apportés dans tous les quartiers de la ville afin d'offrir aux Maisonnais un cadre de vie agréable. D'importantes opérations de rénovation de voirie ont ainsi été menées à l'image du parvis du centre aquatique, des rues de Liège, de Vincennes, de la Concorde, Auguste Simon, Eugène Renault et dans l'allée du Hameau d'Alfort ou encore des quais Mass et Saguet.

Parvis du centre aquatique Arthur Hévette.

COMMERCES

Malgré la situation sanitaire, 2020 aura été une année riche en nouvelles ouvertures de commerces à Maisons-Alfort : *Le Café Marie Blachère*, qui a pris ses quartiers dans la gare du Centre-ville, l'enseigne *Monop'* avenue de la République, le caviste *Lovin'* avenue Léon Blum, le restaurant *Le Pavillon Bleu* avenue Joffre, entièrement rénové, *pÔdane*, « maison responsable » de décoration avenue Georges Clemenceau, l'univers coloré de *Bibouille* ou, dans un autre registre, celui de *Gametime*, situés avenue Gambetta.

Le Café Marie Blachère a pris ses quartiers dans la gare du Centre-ville.



e à Maisons-Alfort

TRANSPORTS

Le tunnelier du Grand Paris Express, *Marina*, est arrivé dans la future gare du Vert de Maisons en octobre dernier. Véritable temps fort de ce gigantesque chantier (200 km de lignes automatiques, soit autant que le métro actuel, et 68 gares !), son arrivée marque une avancée significative dans les travaux de construction du futur métro de la ligne 15 Sud qui desservira la future gare du Vert de Maisons à l'horizon 2025. En parallèle, Ile-de-France Mobilités a révélé le design des trains RER NG – pour nouvelle génération – qui équiperont notamment la ligne D du RER. Les voyageurs de la ligne D du RER devraient voir circuler les 125 nouvelles rames fin 2021.

Le tunnelier *Marina* franchissant le « tympan Ouest » de la future gare du Vert de Maisons.



ÉQUIPEMENT

Début 2020, l'équipe municipale a inauguré la Résidence du Soleil pour les seniors qui vient compléter le Pôle social des Planètes et le gymnase des Juilliottes. D'une capacité de 70 places dont un tiers à destination des couples avec des logements de 47 m² et plusieurs studios de 35 m², la résidence accueille des personnes de 60 ans et plus non dépendantes.

La Résidence du Soleil, dans le quartier Les Planètes.



SPORT

Entièrement conçu par les services techniques de la Ville, le gymnase des Juilliottes a été inauguré en février 2020. Ce nouvel équipement à l'architecture contemporaine est adapté à la pratique de sports collectifs comme individuels (basket, handball, volley, escalade...).

Le mur d'escalade fait 27 m de long et 9 m de haut.

Le nouveau gymnase des Juilliottes.



2020, une année à Maisons-Alfort (suite)

SOLIDARITÉ

Face à la pandémie de Covid-19, le quotidien des Maisonnais a dû s'adapter. C'est pourquoi, tout au long de ces mois compliqués, les services de la Ville se sont mobilisés dans tous les domaines d'activité pour les accompagner, les informer, et les soutenir : livraison de repas, mise en place de services de « Cliquez et Emportez », soutien aux commerçants de la ville... Cette crise sans précédent aura aussi démontré la formidable solidarité des Maisonnais. Un véritable élan de générosité s'est manifesté au cours de ces derniers mois, à l'image des bénévoles qui sont venus prêter main forte pour mettre sous pli puis distribuer un masque à chaque Maisonnais au printemps dernier.

Un masque a été distribué à chaque Maisonnais grâce aux agents municipaux et à l'aide de nombreux bénévoles.



RYTHMES SCOLAIRES

La fin de l'année 2020 a été marquée par la consultation sur l'organisation de la semaine scolaire à compter de la rentrée de septembre 2021. 60,18 % des votants (parents d'élèves, enseignants et directeurs des écoles élémentaires et maternelles de la ville) se sont prononcés pour le passage à la semaine de 4 jours, avec un taux de participation de 75,57 % des inscrits. Comme elle s'y est engagée, la Ville de Maisons-Alfort entend respecter le choix majoritaire des votants : la semaine de 4 jours sera ainsi mise en place en septembre prochain dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

La consultation s'est déroulée du 30 novembre au 4 décembre inclus par correspondance.

RECORD

Elle avait conquis ses premiers visiteurs le 21 mai 2016 lors de son ouverture. Un peu plus de trois ans après, la Ferme de Maisons-Alfort a franchi la barre des 40 000 visiteurs, preuve en est que le charme de ses nombreux pensionnaires à deux ou quatre pattes opère toujours.

La Ferme de Maisons-Alfort, située dans le parc du château de Réghat.



ENVIRONNEMENT

Inscrivez-vous au Défi Familles Zéro Déchet !

Qui dit nouvelle année, dit nouvelles résolutions. Si vous aussi, vous souhaitez réduire vos déchets au quotidien et ainsi contribuer à préserver l'environnement, c'est le moment de vous inscrire au **Défi Familles Zéro Déchet** ! Durant six mois, vous apprendrez pas à pas, grâce à six ateliers, à changer vos habitudes pour aller vers le zéro déchet.

Comment s'inscrire

Pour ce faire, rien de plus simple. Il suffit de vous rendre sur le site internet de la Ville, maisons-alfort.fr, puis de remplir le formulaire dédié. Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 31 janvier**.

À noter que chacun peut y participer, seul, à deux ou en famille, cette opération étant gratuite et ouverte à tous les Maisonnais. Cette première édition débutera par une soirée de lancement en février prochain au Moulin Brûlé lors de laquelle chaque participant recevra les consignes et outils nécessaires (bocaux en verre, sacs en tissu...) pour débiter ce challenge 100 % vert. Les dates des ateliers, à raison d'un par mois sur des thématiques diverses, vous seront communiquées ultérieurement. Tout



Le Défi Familles Zéro Déchet est ouvert à tous les Maisonnais.

au long du défi, vous serez suivis par le Territoire Paris Est Marne&Bois et la Ville de Maisons-Alfort afin de mesurer votre progression vers le zéro déchet. Cet accompagnement prendra fin en juin prochain : ce sera alors le moment de constater, que vous avez relevé le Défi du Zéro Déchet !

> Renseignements : maisondelenvironnement@maisons-alfort.fr
Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

QUARTIERS LIBERTÉ & LES PLANÈTES

Découvrez les nouvelles boîtes à livres !

Leur couleur rouge ne passe pas inaperçue. Trois nouvelles boîtes à livres ont été installées en décembre dernier dans les quartiers Liberté Vert de Maisons et Les Planètes. La première, sur la **rue Jean Jaurès**, près du Square Dufourmantelle, la seconde, **avenue de la Liberté**, à la jonction entre le nouveau parc Liberté et le bureau de Poste, et la troisième près de l'entrée du groupe scolaire et de l'accueil de loisirs Les Planètes, **rue de Marne**. Elles viennent ainsi s'ajouter aux six boîtes déjà présentes dans divers quartiers de la ville, situées au **Square René Coty**, **rue de Mesly** en face de l'école maternelle Berlioz, **au croisement de l'avenue du Général de Gaulle et du Carrefour de la Résistance** proche de l'Enva, à la sortie du métro Les Juillottes rue Louis Pergaud, en face de l'église Saint Remi, **rue Victor Hugo** et à **La Sablière**, à côté de l'aire de jeux de la Résidence des Arbres, **1 allée des Arbres**. Désormais, chaque quartier maisonnais est équipé de ce dispositif lancé en 2018, qui invite la culture à chaque coin de rue.

La lecture autrement, le principe de la boîte à livres

Partager et faire circuler les livres que l'on a aimés, c'est le concept de ce service gratuit et ouvert à tous 7 jours sur 7, 24 h sur 24. Déposez un livre dans l'une des neuf boîtes à livres de la ville, puis choisissez-en un autre ! De quoi faire de belles découvertes pour des lectures hivernales bien au chaud.

La boîte à livres située avenue de la Liberté, à la jonction avec La Poste.



Le saviez-vous ?

Entièrement dessinée et conçue par les services techniques de la Ville, la boîte à livres s'inspire de l'architecture caractéristique de Maisons-Alfort, datant des années 30, et plus particulièrement de la tour monument historique de l'école Condorcet, qui lui a aussi donné sa couleur rouge. Les plantations sur la toiture viennent non seulement renforcer cette référence aux années 30 mais également les efforts fournis pour devenir une ville paysagée aux 4 fleurs, deux fois fleurs d'or et prix spécial du jury « Reconquête écologique du cadre urbain ».



Tous les commerces de proximité de moins de 10 salariés peuvent prétendre au chèque numérique.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Un coup de pouce financier pour aider les commerçants

Afin d'accompagner les artisans et commerçants de proximité dans leur transformation digitale, la région Ile-de-France propose un « *chèque numérique pour un commerce connecté* ». Destiné aux professionnels indépendants* de la région employant moins de 10 salariés, ce coup de pouce financier peut atteindre jusqu'à 1 500 euros. « *Ce chèque a pour but d'offrir une opportunité de développement complémentaire aux commerçants et artisans d'Ile-de-France*, résume la Région. *Car c'est aussi en s'assurant une présence optimale sur Internet qu'ils attirent des clients dans leurs boutiques physiques.* » Ainsi, il peut être utilisé pour améliorer la gestion digitale (caisse connectée, abonnement à des solutions numériques...), développer le marketing digital pour générer davantage de flux en boutique (achats de mots clés, publicité sur les réseaux sociaux...) ou encore augmenter ses ventes grâce au commerce en ligne (création d'un site internet, clique et collecte...).

Comment en bénéficier ?

Il vous faudra dans un premier temps effectuer un autodiagnostic en ligne accessible sur le site de la Chambre de Commerce et de l'Industrie pour les commerçants et sur celui de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat pour les artisans, puis consulter le guide de la Région (iledefrance.fr/chequenumerique) pour vous aider à choisir les solutions adaptées à vos besoins. Une fois ces premières étapes réalisées, rendez-vous sur mesdemarches.iledefrance.fr, pour y déposer votre demande d'aide. Plusieurs justificatifs vous seront demandés comme un extrait Kbis ou D1, un RIB ou encore attestation de régularité fiscale et sociale. Un avis de décision vous sera ensuite transmis dans les 3 semaines. Attention, « *les dépenses ne peuvent être engagées qu'après réception de cet avis de décision* », précise la Région.

> Renseignements : aides.economiques@iledefrance.fr

*y compris les artisans sans point de vente et non sédentaires

PASSEPORTS BABY-SITTING & JUNIOR@SENIOR

C'est le moment de vous inscrire !



Le Passeport Junior@Senior, destiné aux Maisonnais de 18 à 25 ans, permet d'aider les seniors dans leurs démarches informatiques.

Envie de garder des enfants ? Depuis 20 ans, la Ville, au travers du Bureau Information Jeunesse (BIJ), dispense une formation aux Maisonnais âgés de 16 à 20 ans qui souhaitent faire du baby-sitting pour gagner un peu d'argent. Le **Passeport Baby-Sitting** s'obtient en deux étapes : à une semaine d'apprentissage théorique (du 19 au 24 avril) succèdent deux semaines de stage pratique (plusieurs dates au choix entre la mi-juin et fin juillet) au sein d'une structure de la petite enfance ou d'un accueil de loisirs maternel de la ville. À noter qu'une formation aux gestes de premiers secours est également dispensée par la Croix-Rouge de Maisons-Alfort. Pour les parents qui souhaitent faire garder leurs enfants, cette formation constitue un véritable gage de confiance.

Une aide intergénérationnelle

Si vous êtes plus du genre « geek » – passionné d'Internet et de nouvelles technologies –, pensez au **Passeport Junior@Senior** ! Destinée aux jeunes de 18 à 25 ans, cette initiation à la conduite de cours d'informatique et d'Internet à domicile permet de répondre aux besoins des seniors désireux de se familiariser avec Internet et les nouvelles technologies. Un dispositif intergénérationnel gagnant-gagnant coordonné par le BIJ qui met en relation étudiants et seniors maisonnais. Les dates de la formation seront déterminées en fonction des disponibilités des participants.

> Informations et inscriptions auprès du Bureau Information Jeunesse - 6 bis, avenue de la République
Tél. : 01 49 77 80 38 - info.j@bij-maisons-alfort.com

EXPOSITION 2.0

*Rendez-vous
en Inde éternelle*

Initialement prévue jusqu'au 28 novembre à la médiathèque André Malraux, l'exposition Inde Eternelle, réalisée par le portraitiste, illustrateur et photographe, Farid Belhadj, s'expose désormais en ligne. Ecumant l'Asie, l'artiste s'est immergé dans les contrées visitées pour en capter l'intime. Fasciné par l'Inde, il y effectuera pas moins de treize séjours qui lui permettront d'exprimer, dans des œuvres mêlant illustrations et photos, une puissante émotion empreinte de spiritualité et de rencontres. Autour de la technique de la photographie, il multiplie les recherches plastiques en mettant en valeur les moments saisis. On parcourt ainsi avec lui plusieurs régions, histoires familiales et rites méconnus de notre monde occidental, qui nous montrent toute la diversité de ce pays riche en couleurs. À noter que d'autres événements autour de l'Inde sont également proposés, à l'image du **café philo** animé par William Neria autour de Shankara et du Yoga de la Connaissance qui aura lieu le **23 janvier** prochain.

> Retrouvez plus d'informations ainsi que l'exposition sur le site internet des bibliothèques de la ville : bibliotheques.maisons-alfort.fr. Jusqu'au 31 janvier. Modalités susceptibles d'évoluer selon l'évolution de la crise sanitaire



L'une des œuvres très colorée de Farid Belhadj de l'exposition Inde Eternelle.

CULTURE

*Des jeunes Maisonnais
plein de talent*

Œuvre de Jianjun Zhang, lauréat du prix de la Ville.

Cette année, du fait de la situation sanitaire et du confinement, la 16^e édition du Printemps des Arts n'a pu avoir lieu. L'exposition Jeunes Talents a alors pris un tournant 100 % numérique durant le mois de décembre. Les 22 artistes maisonnais âgés de 16 à 30 ans qui participaient à l'édition 2020 ont ainsi pu présenter leurs œuvres en version 2.0. Peinture, photographie, dessin... diverses techniques et autant d'interprétations artistiques ont été jugées par un jury et par les Maisonnais à distance. Le prix de la Ville a ainsi été attribué à Jianjun Zhang, celui du Jury à Florence Lenfant, tandis que le prix du Public, décerné par 345 Maisonnais, est revenu à Chloé Franckhauser.

Participez à la prochaine édition

Vous aussi vous êtes artiste et souhaitez exposer votre travail ? Inscrivez-vous à la prochaine exposition Jeunes Talents ! Seules conditions : être âgé de 16 à 30 ans et être Maisonnais. Peinture, photographie, sculpture, mosaïque, gravure, dessin, infographie ou encore manga... n'hésitez plus et partagez vos créations ! Vous pouvez d'ores et déjà déposer votre candidature auprès du Bureau Information Jeunesse (BIJ). La prochaine exposition devrait se dérouler au printemps prochain, à compter du 10 avril, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

> Renseignement auprès du BIJ au 01 49 77 80 38
info.j@bij-maisons-alfort.com

**SPORT****Restez en forme avec les éducateurs de la Ville !**

Envie de vous remettre en forme après les fêtes ? Retrouvez les animateurs du service des Sports dès à présent sur le site internet – maisons-alfort.fr - et le Facebook de la Ville ! Au programme, des exercices variés et ciblés pour travailler tout le corps (épaules, abdominaux, jambes, gainage...) à faire seul, à deux ou en famille. Plus d'excuse, cette année, on se remet (vraiment) au sport !

SENIORS**Quels sont les voyages prévus en 2021 ?**

En 2021, et sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire, le Centre communal d'action sociale (CCAS) propose aux seniors maisonnaïses trois voyages : à Port-Barcarès du 29 mai au 5 juin, réservé en priorité aux personnes non-imposables, en Norvège du 9 au 16 juin et en Corse du 18 au 27 septembre. Pour y participer, il suffit d'être Maisonnaïse et d'être âgé d'au moins 65 ans. Une réunion d'information se tiendra au théâtre Claude Debussy le **29 janvier prochain à 14 h 15**.

> **116 avenue du Général de Gaulle**
Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire

SECOURS POPULAIRE**Une nouvelle antenne à Maisons-Alfort**

L'association Secours Populaire, déjà présente sur le département du Val-de-Marne, a ouvert une antenne au sein de notre ville en décembre dernier. Celle-ci propose des produits d'hygiène pour adultes ainsi que des produits pour bébé (linge de lit, vêtements, couches, articles de puériculture...). L'association, qui se situe dans le local des Petits Frères des Pauvres au **20, avenue du Professeur Cadiot**, assure une permanence **un lundi matin sur deux à partir du 11 janvier de 9 h à 12 h**, lors de laquelle les familles peuvent s'inscrire. La distribution des produits s'effectue ensuite le deuxième samedi de chaque mois. La première distribution aura ainsi lieu le **samedi 16 janvier**.

> Pour tout renseignement :
maisonsalfort@spf94.org
Tél. : 01 49 83 00 05

SOLIDARITÉ**Vous aussi sauvez des vies, donnez votre sang**

Donner son sang ne prend que quelques minutes, et pourtant, ce geste permet de sauver de nombreuses vies. Le prochain don du sang organisé à Maisons-Alfort par l'Établissement français du sang (EFS) et le Rotary Club aura lieu le **31 janvier** prochain. Rendez-vous de **9 h à 13 h 30 à la Croix des Ouches, au 33 avenue de la République**. Avant de vous déplacer, n'oubliez pas de prendre rendez-vous sur la plateforme dédiée mise en place par l'EFS : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr. Il suffit ensuite de choisir l'horaire souhaité parmi les créneaux proposés.

**AVENUE DU PROFESSEUR CADOT****L'enseigne Auchan a rouvert ses portes**

Après plusieurs mois de travaux, le supermarché Auchan, situé au 15/17 avenue du Professeur Cadiot, a rouvert ses portes le 9 décembre dernier. Ces travaux ont consisté en la rénovation complète du magasin à la suite d'une reprise de la structure, de la dalle et de ses fondations. L'intérieur du magasin a ainsi été entièrement rénové tant au niveau des revêtements que de l'agencement des rayonnages. La devanture du magasin a été refaite tandis que les vitrines, tantôt agrémentées de présentoirs, tantôt libérées de tout aménagement, laissent voir l'intérieur du magasin.

BON PLAN**C'est le moment de trouver votre job d'été !**

Besoin d'un petit boulot pour financer vos études ou vos loisirs ? **À partir du 15 février et jusqu'au mois de juillet**, n'hésitez plus et poussez la porte du **Bureau Information Jeunesse (BIJ)** ! Sur place, de nombreuses offres à consulter dans divers secteurs, ainsi qu'une aide à la réalisation de candidatures et des conseils pour réussir son entretien d'embauche proposés par les équipes du BIJ. À noter que le BIJ reçoit des offres d'emploi de février à juin, il ne faut donc pas hésiter à venir les consulter régulièrement.

> **6 bis avenue de la République - Tél. : 01 49 77 80 38**

Le lundi de 14 h à 19 h et du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
info.j@bij-maisons-alfort.com



ÉLÉMENTAIRE SAINT-EXUPÉRY

Une expérience théâtrale d'un nouveau genre

« Fermez les yeux, écoutez, imaginez ». La voix du comédien est posée, les élèves attendent, leur casque vissé sur les oreilles. La séance peut commencer. Aujourd'hui, c'est l'épisode 10 qui a été choisi pour être interprété en premier. Durant une semaine, l'ensemble des élèves de l'école élémentaire Saint-Exupéry, tous niveaux confondus (soit près de 300 enfants), a assisté à une représentation théâtrale d'un nouveau genre intitulée « À vue de nez », proposée par la compagnie de théâtre La Rousse. Composée de 18 épisodes, cette série théâtrale immersive raconte par la seule voix du comédien (ou comédienne) l'histoire de Camille, un(e) enfant dont la particularité est de ne pas voir correctement, d'être « Miro ». Celle-ci peut ainsi se jouer dans son intégralité et sa chronologie ou selon une combinaison d'épisodes pris au hasard et sans continuité, comme ce fût le cas à l'école Saint-Exupéry. Au total, quatre épisodes tirés au sort par les comédiens ont été joués par séance, chacun racontant un moment de la vie de Camille de sa naissance à ses 14 ans.

Une écriture visuelle et de l'imagination

À l'origine de ce projet original, la situation sanitaire. « Les enfants devaient initialement venir voir la pièce "Le plus beau cadeau du monde", également jouée par la compagnie La Rousse. Nathalie Bensard, la metteuse en scène, a alors écrit cette série qui peut être jouée dans une classe, sans décor, grâce à une écriture très visuelle qui fait appel à l'imagination de l'enfant », explique la responsable de la



En pleine séance, les enfants écoutent le comédien raconter un épisode de la vie de Camille.

programmation Jeune Public des théâtres de la ville. Un projet qui a notamment pu être réalisé grâce au budget alloué par la Ville aux écoles élémentaires en lieu et place du spectacle offert habituellement aux enfants au théâtre Debussy, et qui n'a pu se tenir du fait de la crise sanitaire. Verdict des jeunes spectateurs ? « Les enfants ont tous adoré », se réjouit le directeur de l'école, M. Colmon qui compte poursuivre ce projet artistique après les vacances scolaires. À vue de nez, nous prédisons un bel avenir à Camille et ses aventures de « Miro ».

ÉDUCATION NUTRITIONNELLE

Qu'est-ce qu'un repas équilibré ?

Comment sont fabriquées les matières grasses ? Que t'apportent les féculents ? Pourquoi faut-il ne pas trop manger de bonbons ? Les jeunes Maisonnais connaissent désormais sur le bout des doigts les différentes familles d'aliments et leurs propriétés nutritionnelles. C'est lors de leurs séances d'éducation nutritionnelle qu'ils ont ainsi appris quels sont les aliments indispensables au bon fonctionnement de l'organisme, ceux qui peuvent être mauvais pour la santé lorsqu'ils sont consommés en trop grande quantité ou encore ce qu'est un repas équilibré.

Des actions de sensibilisation

Depuis 2009, la Ville dispense des séances gratuites d'éducation nutritionnelle aux élèves maisonnais des 12 classes de CE2, à raison de quatre par an, afin d'apprendre les bases d'une alimentation saine. Animées par des équipes de la restauration et de l'enfance-éducation, elles se concluent par un petit-déjeuner collectif qui permet de mettre en pratique les notions acquises. Alors, quels aliments sont à privilégier au petit-déjeuner afin que notre ventre ne gargouille pas avant l'heure de la cantine ?



Depuis leur mise en place, plus de 2 000 enfants ont profité de ces séances d'éducation nutritionnelle.

DÉPLACEMENTS

Vélos, trottinettes... les règles à respecter

Du fait de la situation sanitaire, nombreux sont les Maisonnais qui enfourchent désormais leur vélo ou une trottinette électrique pour leurs déplacements quotidiens. De même que les automobilistes, les cyclistes sont soumis au code de la route, tandis que l'usage de la trottinette électrique est strictement encadré par la loi. Afin de circuler en toute sécurité, récapitulatif des règles en vigueur.

À vélo

En ville, les cyclistes doivent emprunter les pistes cyclables. En l'absence de ces voies dédiées, ils doivent circuler sur le côté droit de la chaussée. La circulation en double sens n'est autorisée que dans les zones 30 à Maisons-Alfort, ce, afin de préserver la sécurité de chacun. À l'image des automobilistes, certaines règles du code de la route s'appliquent à l'identique pour les cyclistes : arrêt obligatoire aux feux rouges, interdiction de porter des écouteurs ou de tenir un téléphone ou encore la priorité donnée aux piétons lorsqu'ils traversent sur un passage protégé. Par ailleurs, il est interdit de rouler sur les trottoirs sous peine d'écoper d'une amende forfaitaire de 135 euros. Seuls les enfants de moins de 8 ans sont autorisés à emprunter les trottoirs, à condition de rouler à une allure raisonnable et de ne pas gêner les piétons. Quant au port du casque, il est obligatoire pour les enfants et fortement recommandé pour les adultes.



La circulation en trottinette électrique est strictement encadrée par la loi.



Maisons-Alfort compte de nombreuses pistes cyclables à l'image de celle qui se trouve sur l'avenue du Général de Gaulle.

En trottinette électrique

Les trottinettes électriques font partie des nouveaux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM). Ces derniers sont ainsi interdits de circulation sur le trottoir et doivent être bridés à 25 km/h pour pouvoir emprunter la voie publique. Ils ont l'obligation de rouler sur les pistes cyclables, et à défaut, sur les routes limitées à 50 km/h. À noter également qu'ils ne peuvent pas transporter d'enfant de moins de 12 ans, ni deux conducteurs à la fois et que l'usage d'écouteurs ou de téléphone est – là aussi – interdit. Le non-respect de ces règles est passible d'une amende de 35 euros et de 135 euros si vous circulez sur un trottoir ou que l'engin est débridé.

Pour ce qui est du stationnement, vélos comme trottinettes ne doivent pas gêner la circulation des piétons. À cet effet, il est à rappeler que la Ville de Maisons-Alfort met à disposition des usagers 1 129 appuis pour vélos, trottinettes ou Vélib' répartis dans tous les quartiers.

QUAI DU DOCTEUR MASS

*La rénovation s'est
achevée cet automne*



Débutés cet été, les travaux de rénovation de la promenade en bois du Quai du Docteur Mass, abimée par les crues successives de la Marne, sont désormais entièrement terminés. Le platelage en bois des parties haute et basse a été remplacé dans son intégralité cet été tandis que le cheminement paysager ainsi que les zones engazonnées tout comme les rampes en bois reliant les quais ont été rénovés cet automne.

CSC LIBERTÉ

*La grande salle
remise en peinture*

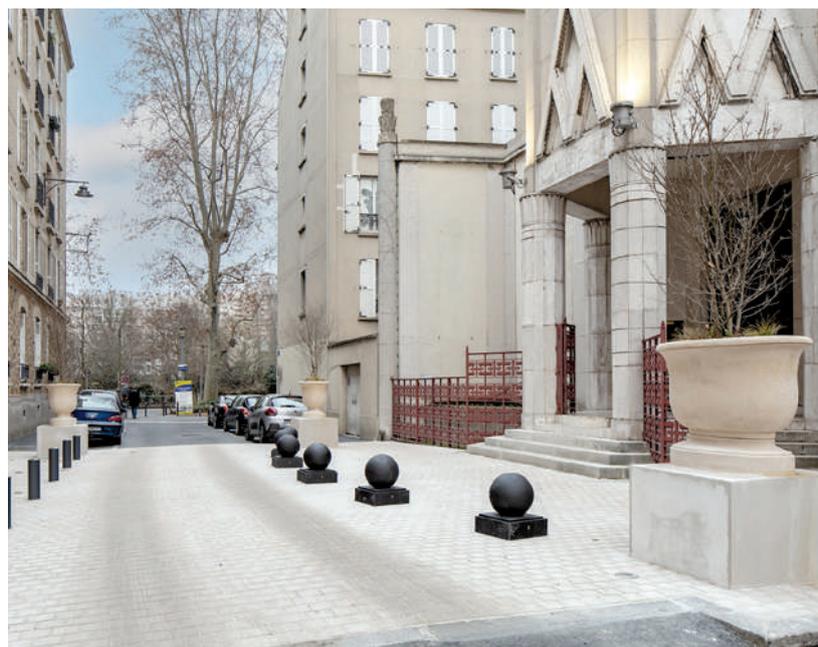
Le centre socioculturel Liberté a bénéficié d'un coup de neuf cet automne. La grande salle a ainsi été entièrement remise en état et repeinte à l'identique des teintes d'origine afin d'accueillir dans les meilleures conditions les usagers.



EMBELLISSEMENT

*La rue Nordling
et le parvis de l'église
Sainte-Agnès rénovés*

Cet automne, l'aménagement de la rue Nordling et du parvis de l'église Sainte-Agnès a bénéficié d'un coup de neuf. Terminés pour Noël, ces travaux d'amélioration et d'embellissement ont consisté en la création d'un parvis surélevé en pierres de Bourgogne qualitatives au sol devant l'église Sainte-Agnès afin de renforcer la sécurité et la mise en valeur de cet édifice classé, tandis que les trottoirs et la chaussée ont été rénovés dans leur intégralité. Quatre grands pots ont par ailleurs été installés pour encadrer et agrémenter les lieux.



ENVIRONNEMENT

Maisons-Alfort poursuit sa transition écologique

Agir concrètement pour la préservation de l'environnement et le développement durable est une volonté forte de la Ville de Maisons-Alfort. Au fil des ans, de nombreux projets en faveur de la transition écologique ont vu le jour, verdissant toujours un peu plus notre ville. Ces dernières semaines et dans celles à venir, plusieurs réalisations viendront ainsi s'ajouter à cet engagement porté par la Ville.

La végétalisation de l'avenue du Général Leclerc

À Maisons-Alfort, les principales artères bénéficient d'aménagements paysagers et de plantations, à l'image de l'avenue du Général Leclerc. Réalisée en collaboration avec le Conseil départemental, la dernière phase des travaux de rénovation de l'arrosage automatique et des espaces verts du terre-plein central, s'est achevée cet automne entre la rue du Gué aux Aurochs et la rue du 8 Mai 1945. 21 nouveaux

arbres, des tilleuls, ont ainsi été plantés par les services du département. Les objectifs de ces aménagements consistent à végétaliser davantage les terre-pleins centraux ainsi qu'à diminuer la consommation d'eau.

Géothermie : les raccordements se poursuivent

Cela fait 35 ans que la Ville de Maisons-Alfort a décidé de miser sur la géothermie, une énergie propre et renouvelable. Ainsi, après le raccordement en 2019 du théâtre Claude Debussy, de l'Hôtel de ville, du nouveau gymnase des Juilliottes et de logements, le développement du réseau de géothermie s'est poursuivi cet automne avec le raccordement des 30 logements de la résidence située au 8 rue Marc Sangnier. À noter que non seulement, la géothermie contribue à la préservation de notre environnement et à la réduction de la pollution dans notre ville, mais permet également de baisser le coût des charges de chauffage pour les équipements municipaux et les habitants des logements raccordés. Troisième plus grand réseau d'Ile-de-France, le réseau de géothermie de Maisons-Alfort alimente ainsi plus de 14 000 équivalents logements, soit près de 40 % des logements Maisonnais.

Mise en place de la collecte des biodéchets sur vos marchés

Vous souhaitez trier davantage vos déchets ? Après la mise en place de la collecte des biodéchets dans les écoles élémentaires et maternelles ainsi que dans les centres de loisirs, la Ville de Maisons-Alfort étend cette initiative aux particuliers et commerçants maisonnaïses. Ainsi, en faisant votre marché, vous pourrez déposer vos déchets alimentaires préalablement triés et ainsi contribuer de façon concrète à la réduction des déchets et à leur valorisation. Dans le courant du mois de janvier, des animations vous seront proposées sur les marchés de la ville par le territoire Paris Est Marne&Bois, désormais en charge de la collecte des déchets sur la commune. À cette occasion, des bio-seaux, vous permettant de trier vos déchets, seront distribués.



21 tilleuls ont été plantés sur l'avenue du Général Leclerc.



Un stand « information » pour apprendre à trier ses déchets alimentaires, animé par le Territoire, sera proposé sur les marchés de la ville courant janvier.

Rappelons que ce sont plus de 10 tonnes de biodéchets qui sont collectées chaque mois dans les écoles et accueils de loisirs maisonais pour être ensuite transformées en engrais distribué aux agriculteurs locaux ainsi qu'en biogaz, utilisé comme carburant ou pour le chauffage.

Un éclairage public qui respecte l'environnement

Après la finalisation en 2017 d'un grand programme de modernisation de l'éclairage public qui a consisté à installer 3 860 nouveaux candélabres du modèle « Abeille », la Ville poursuit son engagement en faveur d'un éclairage public respectueux de l'environnement. Ainsi, les ampoules incandescentes sont progressivement remplacées par des éclairages LED (ampoules basse consommation) beaucoup moins énergivores et à l'intensité ajustable selon la saison et les besoins. Chaque année, un budget de 150 000 euros y est dédié par la Ville : ainsi, plus de 250 points lumineux sont remplacés tous les ans.

De plus, le modèle « Abeille », spécialement conçu pour Maisons-Alfort, possède un chapeau qui permet de rabattre la lumière vers le sol, diminuant ainsi la pollution lumineuse tout en favorisant la biodiversité nocturne. À noter également que l'ensemble des décorations de Noël est équipé d'ampoules LED.

Le modèle « Abeille », ici installé dans le quartier Liberté Vert de Maisons.



Les panneaux photovoltaïques installés sur le toit de l'école maternelle Berlioz.

Quand le toit de mon école produit de l'énergie verte

Dans la continuité de ses actions en faveur de la transition écologique, la Ville a installé des panneaux photovoltaïques sur les toitures de l'école élémentaire Charles Péguy sur une surface de 640 m² et de la maternelle Hector Berlioz sur une surface de 1 000 m². L'objectif de ce dispositif étant de produire de l'énergie propre qui sera redistribuée dans le réseau électrique et de développer la production d'énergies renouvelables sur Maisons-Alfort. Selon les estimations effectuées, le rendement attendu sera d'environ 95 MWh dès la première année, pour chacun des deux établissements.

Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques

Agir en faveur de l'environnement, c'est également promouvoir des transports moins polluants. C'est pourquoi, la Ville de Maisons-Alfort, en collaboration avec le Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (Sigeif) a décidé de poser les premières bornes de recharge pour véhicules électriques courant janvier, rue Auguste Simon au niveau du parking de la gare. D'autres bornes, permettant de recharger deux véhicules à la fois, seront par la suite installées dans les différents quartiers de la ville : 5 en 2021, puis 3 autres dans les années à venir. Ainsi, les Maisonnais disposant d'un véhicule propre bénéficieront d'emplacements dédiés pour le recharger.

CONSERVATOIRE

Concert des professeurs



Le 31 janvier, les professeurs du conservatoire Henri Dutilleul vous donnent rendez-vous à 16 h au NECC (107 avenue Gambetta) pour assister à leur traditionnel concert qui constitue un événement musical très apprécié du public maisonais. Sur le thème « Drôles de bêtes », ils vous feront découvrir toute la palette de leur talent en abordant différents styles musicaux, du classique au contemporain en passant par le jazz. À l'issue de ce concert, les élèves musiciens se verront remettre officiellement leurs diplômes.

Pour assister au concert, la réservation est indispensable, par mail : conservatoire.ville@maisons-alfort.fr ou au 01 53 48 10 17. Selon l'évolution de la crise sanitaire, et si le concert ne peut avoir lieu en présentiel, il sera filmé puis accessible sur le site internet de la Ville : maisons-alfort.fr.

SALON DES ARTS

Appel à candidature



Le Salon des Arts maisonais, événement culturel incontournable de la commune, se déroulera à partir du 19 mars prochain (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire). Ce salon a pour vocation de mettre en lumière les artistes maisonais et leurs créations artistiques présentées au théâtre Claude Debussy, dans des domaines très variés : sculpture, peinture, dessins, aquarelles... Alors avis aux artistes ! Que vous soyez amateurs, semi-professionnels ou professionnels, n'hésitez pas à faire acte de candidature auprès de l'Office Municipal de la Culture (OMC). Le dossier de candidature peut être déposé jusqu'au 25 janvier inclus.

Pour tout renseignement, contactez l'OMC au 01 41 94 12 50 ou par e-mail : omc.maisonsalfort@gmail.com.

Théâtre

Légendes slaves (Concert)

Samedi 23 janvier à 20 h 45, à Debussy

Par l'Orchestre National d'Île-de-France. Direction : Case Scaglione. Violoncelle : Johannes Moser.

Attention, changement de programme : en raison du protocole sanitaire vis-à-vis des musiciens au plateau, le concert prévu initialement (*Don Quichotte*) est remplacé par un nouveau programme qui a pour thème les légendes slaves.

Émile Parisien (Jazz)

Mardi 26 janvier à 20 h, à Debussy

Dans le cadre du Festival Sons d'Hiver.

1^{re} partie - Émile Parisien (saxophone) retrouve Roberto Negro (piano), un de ses complices. Le duo adapte les *Métamorphoses Nocturnes* de György Ligeti.

2^e partie - Émile Parisien (saxophone) est en bonne compagnie avec Michael Wollny (piano, synthétiseurs), Tim Lefebvre (basse) et Christian Lillinger (batterie).

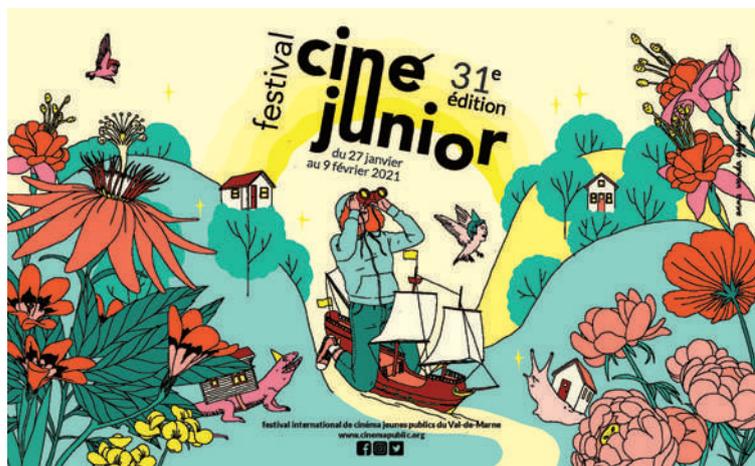
Festival Cinejunior 94 (Cinéma jeune public)

Mercredi 27 janvier à 15 h, à Debussy (45 minutes.)

Nico et Mika ne sont pas n'importe quels ours ! Plongez dans cette amitié entre ces deux ours qui arrivent toujours à se sortir de situations pittoresques.

Dimanche 7 février à 15 h, à Debussy (1 h 18)

Le Livre de la Jungle - dès 5 ans - De Wolfgang Reitherman
Redécouvrez sur grand écran le célèbre et irrésistiblement joyeux classique de Disney !



Les Naufragés (Théâtre)

Jeudi 28 janvier à 20 h 45, au NECC

D'après l'essai de Patrick Declerck

Nous les côtoyons tous les jours. Souvent ils sont ivres et peinent à mendier. Ils sentent mauvais, vocifèrent et font peur. L'ethnologue et psychanalyste Patrick Declerck a suivi les clochards de Paris dans la rue, le métro, les centres d'hébergement et en a tiré un essai bouleversant.

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

Consultez le site internet des théâtres de la Ville : theatredemaisons-alfort.org.

Médiathèque et bibliothèques

Médiathèque André Malraux

Entrée gratuite et inscription obligatoire à l'accueil du mardi au samedi ou au 01 43 76 30 77

- | | |
|---|--|
| ■ Heure du conte
À partir de 4 ans
Samedi 23 janvier
de 14 h 30 à 15 h 30 | ■ Boutchou contes
De 0 à 3 ans
Mercredi 13 janvier à 10 h et 11 h
Samedi 16 janvier à 10 h et 11 h |
|---|--|

Bibliothèque du Centre

34-36 avenue du Professeur Cadiot.

Gratuit, inscription obligatoire au 01 43 96 24 48

- | | |
|--|---|
| ■ Heure du conte
De 3 à 8 ans
Mercredi 20 janvier à 16 h 30
Samedi 30 janvier à 11 h | ■ Boutchou contes
De 18 mois à 3 ans
Mercredi 13 janvier à 16 h 15
Mercredi 3 février à 16 h 15 |
|--|---|

- **Atelier biodiversité**
À partir de 6 ans
Samedi 16 janvier à 14 h 30

Bibliothèque René Coty

120 rue Roger François.

Gratuit, inscription obligatoire au 01 41 94 12 51

- | | |
|---|---|
| ■ Heure du conte
De 3 à 8 ans
Samedi 23 janvier à 11 h | ■ Boutchou contes
De 0 à 3 ans
Mercredi 27 janvier à 16 h 30 |
|---|---|

- **Atelier biodiversité**
À partir de 6 ans
Samedi 30 janvier à 14 h 30

Médiathèque : fermeture exceptionnelle de l'espace « Jeunesse » pour travaux

Du 11 au 23 février inclus, durant les vacances scolaires, l'espace « Jeunesse » de la médiathèque André Malraux va faire peau neuve et sera exceptionnellement fermé pour cause de travaux. En effet, le revêtement du sol va être entièrement changé pour permettre un meilleur accueil du public. Cependant, l'accès aux documents « Jeunesse » sera maintenu et une solution sera proposée pour vous permettre de continuer à les emprunter dans des conditions optimales.

4, rue Albert Camus - 01 43 76 30 77

À ne pas manquer à la médiathèque...

■ Exposition du Photo-Club Maisonnais

Du 6 janvier au 2 février

Pièces choisies de la production du Photo-Club Maisonnais

■ Atelier « Apprends à dessiner en stylo 3D »

Mercredi 13 janvier de 14 h 30 à 16 h, à partir de 7 ans
Par Kidiscience.

■ Conférence : Darknet, la face cachée d'Internet

Samedi 16 janvier à 10 h - Tout public, à partir de 14 ans
Venez découvrir le darknet, également appelé Internet clandestin.

■ Café philo : Shankara, le Yoga de la Connaissance

Samedi 23 janvier à 14 h 30

Par William Neria - Adi Shankara, l'un des plus illustres philosophes de l'Inde.

■ Conférence : L'utopie déçue, une contre-histoire d'Internet

Samedi 30 janvier à 14 h 30

Dans le cadre du festival la Science des livres 2021, par Félix Tréguer.

■ Des Pestacles

Samedi 30 janvier à 10 h et 11 h

« Sur le dos d'une souris », par Cécile Bergame (à partir de 1 an). Sur son tapis, en compagnie de la petite souris, Cécile Bergame nous donne à entendre chants et petites narrations.

Samedi 6 février à 10 h 30

Serpent rêve, par Nathalie Bondoux (tout public à partir de 5 ans) Les nuits de Luna sont peuplées de rêves. Mais ce jour-là, ses rêves étaient partis. Commence alors pour Luna une quête qui va l'emmener jusqu'au cœur de la terre, là où dort le gardien des rêves.

■ Le Club Ado - À partir de 13 ans

Vendredi 15 janvier à 17 h

EXPOSITION

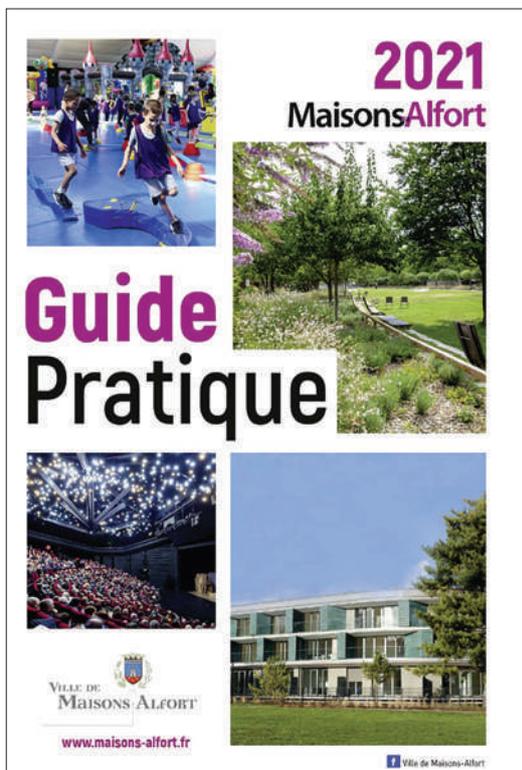
Comment est réalisé un dessin animé ?

Des premières esquisses d'idées à l'image animée, Marion Lacourt, illustratrice, graveuse et réalisatrice de films d'animation, partage ses secrets de fabrication dans une exposition qui restitue chaque étape de son dernier court métrage dessiné, *Moutons, Loup & Tasse de thé...* Échappée garantie pour les grands comme pour les petits !

Exposition en partenariat avec les Théâtres de Maisons-Alfort, le festival Ciné Junior, le Centre Culturel de Gentilly et Ikki films.

Du 20 janvier au 7 février au théâtre Debussy dans le cadre du festival Cinéjunior. Dès 7 ans - Gratuit et libre d'accès du lundi au vendredi de 14 h à 18 h au 116, avenue du Général de Gaulle.





QUOTIDIEN

Découvrez votre guide pratique 2021 !

Pour tout savoir sur Maisons-Alfort et faciliter votre quotidien, n'hésitez pas à consulter le guide pratique 2021 de la Ville qui a été distribué dans votre boîte aux lettres. Numéros pratiques, annuaire des entreprises, démarches administratives : tout le nécessaire pour vivre à Maisons-Alfort y est compilé et mis à votre disposition. Retrouvez cet outil indispensable à l'Hôtel de ville ou au sein des différentes structures municipales. Sachez également qu'il est consultable directement depuis le site internet de la Ville : maisons-alfort.fr.

BONNE PRATIQUE

Rappel de vos obligations en cas de neige ou de verglas

En cas de chutes de neige, les services techniques municipaux sont équipés pour saler et déneiger la voirie municipale. Toutefois, et conformément à la réglementation, il est rappelé que chacun doit déneiger devant son domicile afin de permettre le passage des piétons. Cette obligation légale engage la responsabilité de tous. Les textes précisent, en effet, qu'il y a obligation pour les propriétaires de pavillons, mais également pour les syndicats de copropriétaires et les commerçants, de racler ou balayer la partie du trottoir ou de chaussée au droit de sa propriété, de jeter du sable ou du gros sel de cuisine afin d'éviter la formation de verglas. Des petits gestes qui faciliteront la sécurité de tous les Maisonnais !

COLLECTE

Que faire de mon sapin de Noël après les fêtes ?



Il pare notre salon et nous fait patienter jusqu'à l'arrivée du Père Noël. Mais une fois les fêtes de fin d'année passées, et que ses épines tombent, que faire de son sapin de Noël ? À Maisons-Alfort, la règle est simple : vous pouvez déposer votre arbre de Noël devant chez vous dans le courant du mois de janvier. Le service municipal de la voirie tourne tous les jours dans la ville pour les ramasser. Si vous souhaitez aider les services municipaux, vous pouvez également appeler les services techniques de la ville le jour où vous sortez votre sapin afin de le signaler au **01 43 96 77 25**. Ainsi, votre sapin sera pris en compte dans la tournée des équipes et ramassé plus rapidement.

LOISIRS

Vous avez 18 ans ? Pensez au pass Culture !

Créé à l'initiative du ministère de la Culture en 2019, le pass Culture est utilisable seulement l'année de ses 18 ans afin de faciliter l'accès à la culture à la jeune génération. Il prend ainsi la forme d'une application gratuite sur laquelle se matérialise une enveloppe de 300 euros valable durant 24 mois et à dépenser en activités artistiques et culturelles. Il est ainsi possible d'acheter des livres, de la musique, des cours ou encore des services numériques, tous accessibles en cette période inédite. Jusqu'à la veille de ses 19 ans, un jeune Maisonnais peut ainsi en faire la demande en s'inscrivant sur le site dédié : pass.culture.fr. En quelques clics, l'utilisateur visualise les offres culturelles disponibles et à proximité et peut directement acheter celle de son choix via l'application.





PHARMACIES DE GARDE

10 janvier : Pucci Patricia

20, rue du Maréchal Juin

17 janvier : Pharmacie Arc en Ciel

16, avenue Gambetta

24 janvier : Servat

86, avenue du Général de Gaulle

31 janvier : Valla-Maelfait Christine

1, avenue du Général Leclerc

7 février : Pharmacie de la Santé

59, avenue du Général Leclerc

RENCONTREZ VOS ÉLUS SUR LES MARCHÉS

Vendredi 15 janvier de 15 h 45 à 17 h : impasse Saint-Maur dans le quartier des Planètes.

Samedi 16 janvier de 10 h à 12 h : marché de Charentonneau, devant le magasin Auchan dans le quartier Liberté Vert de Maisons, près de l'enseigne Picard dans le quartier d'Alfort (39, avenue du Général Leclerc) et à la galerie commerciale des Juilliottes.

Dimanche 17 janvier de 10 h à 12 h : marché du Centre et devant le magasin Auchan, avenue du Professeur Cadiot..

PERMANENCE DE VOTRE DÉPUTÉ



Michel Herbillon, en tant que député de Maisons-Alfort, et comme il le fait dans les autres communes de sa circonscription (Charenton-le-Pont, Joinville-le-Pont et Saint-Maurice), reçoit les Maisonnais une fois par mois à l'Hôtel de ville de Maisons-Alfort. Compte tenu de la crise sanitaire, la prochaine permanence aura lieu **le 28 janvier à partir de 16 h 30** sur rendez-vous en contactant au préalable le secrétariat au 01 43 96 77 23.

ÉTAT CIVIL

Septembre

Naissances : SLIMI Rami, MONTRESOR Tehani, GUITTON Manon, NIAKATE Amina, EDRI Alon, BITTOUN Or, CHU Ngôn, LUZI BÉDOSSA Joachim, HAZENE Mahdi, BOURGEOIS Sasha, DAHAÏMANI BOUJIDA Noah, LHOPITAL Aaron.

Octobre

Naissances : YODE Djessira, BOUBLI Giulia, ARROUM Oweys, FONTENEAU MORANA Lila, ALLOUCHE Imran, LAGORCE Pauline, ROESCH Tom, LAISNÉ Nora, BERNIER Martin, LAVENOT FOUILHAC Thibault, LUIZIO PARINO Tityana, BICHON Amélia, DUBOIS Raphaël, CHEN Yisen, BONNARD Céleste.

Mariages : CHENIER Billy et HAUDECOEUR Charlotte, CHIROSSEL Pablo et DELMAS Léa, JACOMINO Eric et TAVEIRA



COLLECTES DE DÉCHETS

Collecte des déchets toxiques

Marché de Charentonneau : samedi 6 février de 8 h à 12 h.

Marché du Centre : dimanche 17 janvier de 8 h à 12 h.

Service de Collecte des encombrants et des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) :

à compter du 1^{er} janvier 2021, le Territoire Paris Est Marne&Bois prend en charge le ramassage des encombrants à Maisons-Alfort. La procédure de rendez-vous mise en place par le Territoire sera à l'identique de la Ville. Ainsi, si vous souhaitez déposer des encombrants, la collecte s'effectue uniquement sur rendez-vous par téléphone au 01 84 23 51 51 ou par e-mail à encombrants@pemb.fr.

En cas de problème ou de difficulté, vous pouvez appeler les services techniques de la Ville au 01 43 96 77 25, qui se tiennent à votre disposition pour vous conseiller, vous orienter et vous assister dans vos démarches.

Déchèterie

Afin de connaître la déchèterie la plus proche de chez vous, veuillez contacter les services du territoire Paris Est Marne&Bois au 01 48 71 59 13 ou par e-mail environnement@pemb.fr, ou bien consulter le site internet du territoire : www.parisestmarnebois.fr. Un justificatif de domicile et une pièce d'identité vous seront demandés.

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance aura lieu le 11 février 2021 à 19 h.

VŒUX 2021

Découvrez les vœux du maire de Maisons-Alfort en flashant le QR Code ci-contre ou sur le site internet de la Ville : maisons-alfort.fr.



Emilie, SUISSA Anne-Laure et BOUNEBBACHE Fateh-Eddine, PAUFLER Karoly et BOUTON Christel, DA SILVA CORRÊA Felipe et WILKES Robert, HERRERA Katia et POQUET Thomas, COUTURIER Pierre et DOLLINGER Ingrid, ALISSE Guillaume et ALLAERT Anaïs, MAGDI Mikael et MIKHAIL Marianne, RAQUIDEL Damien et MATTHEE Roxanne, RÉMY Patrick et GUEYES Kehassaha, CHADOUTEAUD Aurore et CARRIER Julien, ZAAROUR Youssef et KHAYAT Jessica.

Décès : DIOUF Abdoulaye, AMORIN Céline, BENHARROSCH Renée épouse AMAR, LAROCHE Odette épouse BRUNET, PLISSON Bruno, PLOSKONKA Jean-Olivier, RAAB Andrée épouse CORDIER.

Libre expression des groupes politiques représentés au Conseil municipal de Maisons-Alfort

Texte des élus du groupe « **Maisons-Alfort Ensemble, Écologie et Solidarité** » non transmis.

C'est pourtant simple !

En ces temps difficiles pour les maisonnaises et maisonnaiss, les informations délivrées par la mairie sont indispensables pour connaître les actions du Conseil municipal, à plus forte raison dans ce contexte de crise sanitaire inédit. Pourtant, malgré mes demandes répétées, Monsieur Capitanio ne veut toujours pas que le Conseil municipal soit filmé et diffusé, au moins sur le site internet de la mairie par exemple. Ce dernier me répond qu'il tient à ce que le public se déplace pour assister au Conseil municipal. Mais comment cela pourrait-il être le cas Monsieur le Maire en pleine pandémie de la Covid-19 ?

Ce manque de communication traduit un déni d'accès à l'information municipale auquel les maisonnaises et maisonnaiss ont pourtant légitimement le droit. Un grand nombre de communes, aux tailles bien plus modestes que Maisons-Alfort, ont déjà sauté le pas, c'est le cas d'Igny

(10 000 habitants), Le Plessis-Tréville (20 000 habitants) ou encore La Queue-en-Brie (11 000 habitants).

Je souhaite tout comme vous Monsieur Capitanio que les habitants de notre ville puissent se déplacer et assister à l'un des temps forts de notre démocratie locale, mais ce contexte de crise sanitaire ne devrait pas servir d'excuse pour ne pas enfin devenir une collectivité en phase avec son temps, celui de l'ère du numérique qui a pourtant commencé il y a maintenant plus de 20 ans.

Je souhaite à toutes les maisonnaises et tous les maisonnaiss une excellente année 2021, prenez soin de vous.

Thomas Maubert

« **Maisons-Alfort Passionnément** »

Séance du 15 décembre 2020

Les principales décisions du dernier Conseil municipal

AFFAIRES SCOLAIRES

Classes de découverte et séjours de vacances

Le Conseil municipal a approuvé les tarifs des participations familiales pour les 26 classes de découverte (Neige, Patrimoine et Astronomie, Nature, Multisports, Mer, Activités Montagne et Mer, Histoire ou Patrimoine marin) qui seront proposées dans les écoles élémentaires, et pour les séjours de vacances d'hiver et de printemps 2021, sans augmentation par rapport à 2020.

PETITE ENFANCE

Halte-garderie de la Maison de l'Enfant

Afin de répondre aux besoins des familles, les modalités d'accueil de la halte-garderie de la Maison de l'Enfant ont été modifiées. Depuis le 1^{er} janvier 2021, les enfants sont accueillis les mardi, mercredi et vendredi en journées continues de 8 h 30 à 16 h 30, et les lundi et jeudi matin de 8 h 30 à 12 h 30.

CULTURE

Classe musicale au collège Jules Ferry

Le Conseil municipal a approuvé le renouvellement du dispositif de classe à horaires aménagés à dominante vocale au collège Jules Ferry pour les 4 ans à venir. Mis en place en partenariat avec le conservatoire municipal et le collège, ce dispositif bénéficie du soutien financier de la Ville à hauteur de 13 000 euros et permet aux élèves concernés de la 6^e à la 4^e d'avoir une véritable formation vocale et musicale.

AFFAIRES TECHNIQUES ET URBANISME

Services publics locaux et Territoire

Les rapports annuels 2019 des Etablissements Publics titulaires d'une délégation de service public pour Maisons-Alfort ont été présentés au Conseil municipal (SIPPEREC, SIGEIF, SIFUREP, SEMACO, INFOCOM 94 et le syndicat Mixte Autolib'Vélib). À noter également que le Conseil municipal a pris acte du rapport 2019 du territoire Paris Est Marne&Bois.

Lutte contre les dépôts sauvages

Afin de lutter plus efficacement contre les dépôts sauvages de déchets et encombrants sur le territoire communal et les incivilités trop souvent constatées malgré les dispositifs de collecte existants, le Conseil municipal a approuvé la mise en place d'un tarif d'enlèvement d'office des dépôts sauvages qui sera facturé directement aux contrevenants qui auront été identifiés comme les auteurs de ces dépôts non réglementaires.

FINANCES

Garantie communale

Le Conseil municipal a approuvé la garantie communale à hauteur de 100 % pour le prêt contracté par l'ESH Maisons-Alfort Habitat d'un montant de 2 millions d'euros pour l'acquisition d'un ensemble immobilier situé 153 avenue du Général Leclerc qui sera transformé, après des travaux d'aménagement, en une résidence comptant 20 logements sociaux.

Subventions

La Ville a attribué une subvention exceptionnelle de 5 000 euros en faveur des communes sinistrées des Alpes-Maritimes suite à la tempête Alex survenue en octobre 2020. Une subvention exceptionnelle de 5 000 euros a également été attribuée pour apporter une aide humanitaire aux populations arméniennes du Haut-Karabakh touchées par l'offensive militaire de l'Azerbaïdjan.





Défi familles Zéro Déchet



Venez apprendre
à réduire vos déchets
en 6 ateliers gratuits

INSCRIPTION

sur www.maisons-alfort.fr

DU 1^{ER} AU 31 JANVIER 2021

Pour plus d'informations, contactez :
maisondelenvironnement@maisons-alfort.fr



*Engagez-vous
avec votre famille*

VILLE DE
MAISONS-ALFORT

Paris
Est
Marne & Bois



WWW.MAISONS-ALFORT.FR



PLAN INTERACTIF



VILLE DE MAISONS-ALFORT